

## EPARGNE HUMAINE & INTELLIGENTE

### Retraite futée : les bons réflexes à adopter !

**1 086 € par mois de revenus moyens pour une pension du régime général laissent peu de place pour « les extras » : comment prendre son avenir en main « sans y laisser des plumes » ?**



**Préparer sa retraite** dès aujourd'hui ou **arrondir ses fins de mois** une fois en retraite, c'est possible, sous réserve de s'y retrouver entre les différentes solutions d'épargne...sachant qu'on ne connaît que les grandes lignes de la réforme actuelle. Dans tous les cas, à l'heure où la majorité des Français sont inquiets pour leur avenir, l'anticiper est une nécessité pour **maintenir son train de vie**.

- **Estimer** le montant de sa pension pour éviter les mauvaises surprises (RDV [ici](#) sur le site Info Retraite)
- **Optimiser** ses droits en diversifiant ses placements. En pratique, jongler en variant les établissements financiers et les supports d'investissement (de sécuritaire à offensif), comme les *fonds euros*, les *Unités de compte*, l'*immobilier*, les *actions/obligations*, l'*assurance-vie*, etc. Pour l'épargnant, reste également à **comparer la rentabilité** de tous ces placements **vs l'inflation**.
- **Définir** ses priorités et **choisir** ses solutions d'investissement selon son statut, par exemple : les salariés avec le Perco/PERP, les indépendants/TNS avec le Madelin, etc. Pour aller plus loin, simulation gratuite possible [ici](#) via le robo-advisor du site d'Altaprofits. Pour ces produits, la règle est identique, sauf en cas de coups durs comme la fin des allocations chômage, les fonds ne sont restitués qu'à la retraite, et sous forme de rente (sauf sur le PERP où une sortie en capital à la hauteur de 20 % est possible).
- **Trancher** entre les placements bloqués jusqu'à la retraite et ceux avec un retrait possible selon la situation et l'âge. A l'avenir, une "sortie en capital" serait possible pour tous les dispositifs, ce qui pourrait être confirmé prochainement par la réforme en cours.
- **Opter** à tout moment pour une assurance-vie, qui offre des possibilités de revenus complémentaires attractifs.

**Exemple n° 1 :** J'ai 23 ans en 2019, je pars à la retraite dans 40 ans. Pour avoir 150 € de revenu mensuel en plus de ma retraite en 2059 et sur la base d'un fond de départ de 1200 €, je dois placer 150€ par mois.

Ainsi j'aurai atteint mon objectif en 2044, soit un capital de 47 244 €. Le reste que du bonus, soit 25 956 € en plus d'ici 2059 (sur la base du taux en vigueur des rentes viagères à 65 ans soit 3,81 % - à noter, les taux de rente sont calculés à partir des tables de mortalité de 2003).

**Exemple n°2 :** J'ai 45 ans en 2019, je pars à la retraite dans 18 ans. Pour avoir 150 € de revenu mensuel en plus de ma retraite en 2037 et sur la base d'un fond de départ de 1 200 €, je dois placer 220 € par mois.

Ainsi j'aurai atteint mon objectif en 2036, soit un capital de 47 244 € (sur la base du taux en vigueur des rentes viagères à 65 ans soit 3,81 % - à noter, les taux de rente sont calculés à partir des tables de mortalité de 2003).

Des conseils malins :

- Avant 40 ans, privilégiez l'assurance-vie,
- Avant 50 ans, pensez au PERP ou au Madelin,
- Après 65 ans, envisagez le viager mutualisé,
- Après 70 ans, l'assurance vie est une opportunité fiscale à ne pas négliger.

L'équipe d'[Altaprofits](#) serait ravie de vous éclairer sur les bons réflexes que devraient adopter vos lecteurs pour une retraite sereine !

### Les fondamentaux de l'épargne retraite

PERP	Plan d'Epargne Retraite Populaire
Contrat Madelin	Pour les indépendants
PEE	Plan d'Epargne Entreprise
Contrat retraite article 83	Proposé par certaines entreprises
Livret A / Assurance-vie	Placements préférés des Français
Fonds en euros	Le capital est garanti par l'assureur et s'arrondit chaque année des intérêts qu'il a rapportés
Unités de compte	Les plus en vogue sont des supports immobiliers
Sicav ou autres	Fonds d'investissement en actions, en obligations ou diversifiés

**Contact presse :**

Brigitte Huguet - 01 46 34 78 61 – [information-presse@altaprofits.fr](mailto:information-presse@altaprofits.fr)

SUIVEZ-NOUS:



#Epargne #assurancevieenligne  
#investissement #placement  
#Insurtech #fintech #Finance

**A propos d'Altaprofits :** Altaprofits est le créateur de l'assurance vie en ligne « sans frais d'entrée » en France. Fort d'une expérience de 19 ans, Altaprofits n'a cessé d'innover tant sur la diversité des supports proposés (Exchange Traded Fund, titres vifs, OPCV, SCI, SCPI), que sur l'étendue de sa gamme (assurance vie et celle de droit luxembourgeois, PEP, PEA, contrats retraite : PERP et Madelin, prévoyance), la diversité de ses partenaires (compagnies d'assurance et gestionnaires de renom) ou encore le déploiement d'outils de simulation, pilotage et suivi quotidien des investissements.

Cette stratégie de long terme lui a permis de positionner et d'affirmer son leadership de e-Courtier et de FinTech proposant une offre d'épargne complète et adaptée à chaque besoin sur le site [www.altaprofits.com](http://www.altaprofits.com). Altaprofits reçoit également dans ses bureaux parisiens situés au 17, rue de la Paix à Paris.

**Courtage d'assurances et MIOBSP :** Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances. ORIAS n° 07 023 588, [www.orias.fr](http://www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cédex 09.

**Produits financiers et bancaires :** Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le n° D011735 auprès de la CNCIF - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Altaprofits, Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 067 200 euros. RCS Paris 428 671 036. Code NAF : 6622Z. 17, rue de la Paix - 75002 Paris. [www.altaprofits.com](http://www.altaprofits.com).

Tél. : 01 44 77 12 14 (appel non surtaxé) – Fax : 01 44 77 12 20.

Communication à destination des professionnels.